



**PRÉFÈTE DE LA  
RÉGION NOUVELLE-  
AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R75-2022-091**

**PUBLIÉ LE 2 JUIN 2022**

# Sommaire

## **ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE 33 /**

R75-2022-06-01-00001 - Arrêté relatif à la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des ESMS du département de la Gironde (région Nouvelle-Aquitaine) (15 pages)

Page 4

## **ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DES DEUX-SEVRES 79 / Délégation Départementale des Deux-Sèvres**

R75-2022-05-24-00009 - Arrêté portant autorisation d'extension de 3 lits de la structure 'Lits Halte Soins Santé' -LHSS - située à NIORT 79000 et gérée par l'association l'Escale 23 rue Pascal à AYTRE 17444 (4 pages)

Page 20

## **ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DES PYRENEES-ATLANTIQUES 64 / PATPS**

R75-2022-05-31-00005 - Arrêté portant modification de l'agrément de la SARL "AMBULANCES BERTHOUMIEU" agréée sous le n°64-119 par arrêté préfectoral du 25 février 1996 (3 pages)

Page 25

## **ARS NOUVELLE-AQUITAINE / DOSA**

R75-2022-05-31-00004 - Décision n° 2022-093 du 31 mai 2022 portant autorisation de remplacement d'un scanographe, délivrée au CH Hôpitaux du Sud Charente (3 pages)

Page 29

## **DIRECTION INTERREGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE BORDEAUX / SGI**

R75-2022-05-30-00010 - 2022-05-30\_arrêté de subdelegation\_délégation de gestion-CSRH\_Serge PUCETTI (2 pages)

Page 33

## **DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE / DIRECTION**

R75-2022-05-25-00002 - Accès dans l'enseignement supérieur Pourcentage minimal de candidats bénéficiaires d'une bourse nationale du secondaire Pourcentage minimal de candidats issus d'un baccalauréat professionnel (3 pages)

Page 36

## **MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de Bordeaux /**

R75-2022-03-06-00002 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de Charente (3 pages)

Page 40

R75-2022-01-29-00002 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de Charente-Maritime (3 pages)

Page 44

R75-2022-03-19-00001 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de Dordogne (3 pages)

Page 48

R75-2022-03-28-00010 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Corrèze (3 pages)

Page 52

R75-2022-03-19-00002 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Gironde (3 pages)

Page 56

R75-2022-03-28-00011 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Haute-Vienne (3 pages)	Page 60
R75-2022-03-06-00004 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Vienne (3 pages)	Page 64
R75-2022-03-19-00004 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF de Lot-Et-Garonne (3 pages)	Page 68
R75-2022-03-06-00003 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF des Deux-Sèvres (3 pages)	Page 72
R75-2022-03-19-00003 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF des Landes (3 pages)	Page 76
R75-2022-03-10-00014 - Arrêté portant nomination de la composition du conseil d'administration de la CAF des Pyrénées-Atlantiques (3 pages)	Page 80

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA  
GIRONDE 33

R75-2022-06-01-00001

Arrêté relatif à la programmation des Contrats  
Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des ESMS du  
département de la Gironde (région  
Nouvelle-Aquitaine)

ARRETE du **01 JUIN 2022**  
relatif à la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des ESMS du  
département de Gironde (Région Nouvelle-Aquitaine)

Le Directeur général  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,

Le Président du Conseil départemental  
de la Gironde,

**VU** le code de l'action sociale et des familles,

**VU** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

**VU** la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019 ;

**VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de M. Benoit ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté du 3 mars 2017 fixant le contenu du cahier des charges du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens prévu au IV ter de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles ;

**VU** la décision du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 6 mai 2022 ;

**CONSIDERANT** l'arrêté du 3 mars 2017 fixant le contenu du cahier des charges du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens prévu au IV ter de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles, le directeur général de l'agence régionale de santé et les présidents des conseils départementaux programment sur cinq ans, à compter du 1er janvier 2017, la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. Cette programmation fait l'objet d'un arrêté qui doit être publié avant le 31 décembre de l'année N-1 ;

**SUR** proposition conjointe du Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du Directeur Général des Services du Conseil Départemental de la Gironde ;

**ARRENTENT**

**ARTICLE 1** : Les établissements et services devant signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ainsi que la date prévisionnelle de cette signature sont listés en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les établissements visés sont ceux :

- mentionnés aux 2°, 3°, 5° et 7° du I de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles ainsi que les services mentionnés au 6° du même I, relevant de la compétence tarifaire du directeur général de l'agence régionale de santé et, le cas échéant, de la compétence tarifaire conjointe de ce dernier et du président du conseil départemental, font l'objet d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens dans les conditions prévues à l'article L. 313-11 du Code de l'action sociale et des familles ;
- les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les petites unités de vie mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

**ARTICLE 3** : La programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des ESMS susvisés est prévue jusqu'au 31 décembre 2025 et pourra faire l'objet d'une mise à jour annuelle.

**ARTICLE 4** : A compter du 1er janvier 2017, ces contrats se substituent aux conventions pluriannuelles mentionnées au I de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles dans sa rédaction antérieure, lorsqu'elles sont échues et selon le calendrier prévu par la programmation.

**ARTICLE 5** : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du Directeur Général de l'ARS et du Président du Conseil départemental de la Gironde,
- d'un recours hiérarchique auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Ce recours peut également être exercé par voie électronique avec une saisine du tribunal administratif par l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 6** : La Directrice de la Délégation départementale de la Gironde de l'ARS ainsi que le Directeur Général des Services du Conseil départemental de la Gironde sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux établissements et services et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le **1 JUIN 2022**

Le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine,

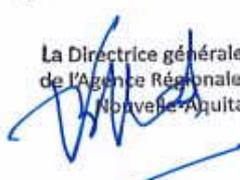
La Directrice  
de la Délégation Départementale de la Gironde

**Bénédicte MOTTE**

Le Président du Conseil départemental  
de la Gironde,

  
**Jean-Luc GLEYZE**

La Directrice générale adjointe  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

  
**Véronique BILLAUD**

# ANNEXE À L'ARRÊTÉ DE PROGRAMMATION CPOM ARS/CD33

Département de la Gironde

Année 2022

Date de signature  
prévisionnelle du  
CPOM

<b>FONDATION JOHN BOST</b>		
<b>240000265</b>		
330042979	FAM AGAPE	31/01/2022
<b>CH CHARLES PERRENS</b>		
<b>330781287</b>		
330057845	MAS DU CH CHARLES PERRENS	31/03/2022
<b>GIHP AQUITAINE</b>		
<b>330004920</b>		
330018789	SAMSAH GIHP (SAT)	31/03/2022
330018839	SAMSAH GIHP (SAD)	31/03/2022
<b>APAJH AD 33</b>		
<b>330791625</b>		
330780628	CMPP APAJH 33 - BORDEAUX	30/06/2022
330780602	CMPP APAJH 33 - PESSAC	30/06/2022
330780610	CMPP RIVE DROITE APAJH 33 - CENON	30/06/2022
330036419	CMPP DU BASSIN D'ARCACHON-APAJH 33	30/06/2022
330802398	ESAT LES ATELIERS D'ORNON	30/06/2022
330798752	ESAT CRESSONNET - ST SEURIN SUR L'ISLE	30/06/2022
330780594	ARCHIPEL ALIENOR - APAJH	30/06/2022
330781147	IEM D'EYSINES	30/06/2022
330781584	IME "CHATEAU TERRIEN"	30/06/2022
330781014	IMP LA FORET	30/06/2022
330781899	ITEP L'HIRONDELLE	30/06/2022
330793779	MAS LE BARAIL	30/06/2022
330802703	MAS LE JUNCA	30/06/2022
330793795	SESSAD DIM	30/06/2022
330053471	SESSAD TGP	30/06/2022
330798992	SESSAD DEFICIENTS MOTEURS	30/06/2022
330802414	SAVS de Bordeaux	30/06/2022
330803495	SAVS de St Seurin	30/06/2022
330802869	FO Marc Bœuf	30/06/2022
330056615	COJ Pessac	30/06/2022
330798943	Accueil de jour PA La Clé des Âges	30/06/2022
<b>APF ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE</b>		
<b>750719239</b>		
330781071	IEM CHATEAU RABA	31/12/2022
330021718	MAS APF MONSEJOUR	31/12/2022
330036369	SESSAD L'ARC-EN-CIEL	31/12/2022
330802158	SESSAD DE L'IEM CHATEAU RABA	31/12/2022
330783085	ESAT BEL AIR	31/12/2022
330802851	FO APEA	31/12/2022
330021189	SAVS	31/12/2022
330790072 (FO) - 330022328 (FAM)	FO FAM Monséjour	31/12/2022
<b>ASSOCIATION VOIR ENSEMBLE</b>		
<b>330001033</b>		
330781444	ESAT DU PUCH - SAUVETERRE DE GUYENNE	31/12/2022
330791732	FH Le Phare Bordeaux	31/12/2022

<b>330032129</b>	<b>SOS HABITAT ET SOINS</b>	
330032129	SOS HABITAT ET SOINS	31/12/2022
<b>330027509</b>	<b>CH SUD GIRONDE LANGON-LA REOLE</b>	
330785130	EHPAD DE LA REOLE	31/12/2022
330792656	EHPAD LE VAL DE BRION	31/12/2022
330014978	CTRE ENFANTS ADOLESCENTS POLYHANDICAP.	31/12/2022
330056094	FAM DE LA REOLE	31/12/2022
330025768	MAS DE LA REOLE	31/12/2022
<b>330006412</b>	<b>ESPOIR 33</b>	
330018748	SAMSAH ESPOIR 33	31/12/2022
330008988	CENTRE OCCUPATIONNEL DE JOUR	31/12/2022
<b>330050048</b>	<b>TRISOMIE 21 AQUITAINE (SUPRA)</b>	
330056771	SESSAD DE TRISOMIE 21 GIRONDE	31/12/2022
330025529	SAT TRISOMIE 21	31/12/2022
330031659	SAVS	31/12/2022
<b>330781691</b>	<b>ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO</b>	
330782426	IME LES JOUALLES	31/12/2022
330781923	IMP CHÂTEAU TUJEAN	31/12/2022
330782442	ITEP RAYMOND BLOY	31/12/2022
330804303	ITEP ROAILLAN	31/12/2022
330792482	ITEP LA MARELLE	31/12/2022
330782897	FO Château Sauvage	31/12/2022
<b>330000761</b>	<b>AEAMEE_Association Etude Application Méthodes Education et Enfance</b>	
330781949	ITEP LES CLARINES	31/12/2022
<b>330000480</b>	<b>ASSOCIATION ST VINCENT DE PAUL</b>	
330780925	ITEP SAINT-VINCENT-DE-PAUL	31/12/2022
<b>330796335</b>	<b>APEI_PAPILLONS BLANCS DU LIBOURNAIS</b>	
330782178	ESAT - ATELIERS DE LA BALLASTIERE	31/12/2022
330783093	IME DE ST EMILION	31/12/2022
330057704	SESSAD LIBOURNE	31/12/2022
330793746	SAVS de Libourne	31/12/2022
330785395	FO FH La Ballastière	31/12/2022
330044199	UH Coutras	31/12/2022
330023029	STP Libourne	31/12/2022
<b>330790866</b>	<b>IRSA_INST REGIONALE SOURDS ET AVEUGLES</b>	
330804402	ESAT LES EYQUEMS - MERIGNAC	31/12/2022
330783788	CSES ALFRED PEYRELONGUE DEF. VISUELS	31/12/2022
330780842	CESDA RICHARD CHAPON	31/12/2022
330050618 (FAM)	FO FAM Mérignac	31/12/2022
330052648 (FO)		
330020579	SAVS	31/12/2022
<b>330000472</b>	<b>PLATEFORME TERRITORIALE D'INCLUSION "JEAN ELIEN JAMBON" (ex EPMSD)</b>	
330780917	IME GERARD MICHELITZ	31/12/2022
330008004	SESSAD PIERRE BARRAU	31/12/2022
330016189	SERVICE INSERTION MILIEU ORDINAIRE	31/12/2022
<b>330059304</b>	<b>INJS_INST NAT DES JEUNES SOURDS</b>	
330780941	INST NAT DES JEUNES SOURDS	31/12/2022

<b>330780552</b>	<b>FONDATION MAISON DE SANTE PROTESTANTE</b>	
330057076	EHPAD ANNA HAMILTON	31/12/2022
<b>330001025</b>	<b>ADGESSA</b>	
330015678	EHPAD BOSSEGE	31/12/2022
330022138	EHPAD BOIS GRAMOND	31/12/2022
330781659	EHPAD BON PASTEUR	31/12/2022
330782756	EHPAD NOTRE DAME DE BONNE ESPERANCE	31/12/2022
330782798	EHPAD GRAND BON PASTEUR	31/12/2022
330783119	ESAT SAINT JEAN - SAINT BRICE	31/12/2022
330052069	EHPAD AIRIAL DE BIRON	31/12/2022
330051848	FH FO Bossège	31/12/2022
330782764	FO Jenny Lepreux	31/12/2022
330803289	FH Bon Pasteur	31/12/2022
<b>330005430</b>	<b>LES DOMAINES DE CESTAS SA</b>	
330798075	EHPAD CHANTEFONTAINE	31/12/2022
<b>330006529</b>	<b>SAS LES ROSES DU BASSIN</b>	
330802968	EHPAD ENTRE DEUX MERS	31/12/2022
<b>330005430</b>	<b>SASU LES ROSES DU BASSIN</b>	
330798679	EHPAD LES ROSES DU BASSIN	31/12/2022
<b>330000852</b>	<b>MAISON DE RETRAITE MANON CORMIER</b>	
330782509	EHPAD MANON CORMIER	31/03/2022
<b>330797408</b>	<b>ASSOCIATION FOYERS DES AINES</b>	
330020678	EHPAD RESIDENCE LE BOIS DE LORET	30/06/2022
330025008	EHPAD LES BACCHARIS	30/06/2022
330782814	EHPAD RESIDENCE SAINTE GERMAINE	30/06/2022
330782830	EHPAD RESIDENCE LE VIGEAN	30/06/2022
330786005	EHPAD ST GEORGES	30/06/2022
<b>330026519</b>	<b>ASSO PIERRE-MARC ET MARIE-JOSE LALANNE</b>	
330026568	EHPAD PIERRE-MARC/MARIE-JOSEE LALANNE	30/06/2022
<b>330001140</b>	<b>EHPAD SEGUIN</b>	
330783333	EHPAD SEGUIN	30/06/2022
<b>330796392</b>	<b>PAVILLON DE LA MUTUALITE</b>	
330798265	EHPAD MAPAD PESSAC	31/12/2022
<b>750034589</b>	<b>BTP RESIDENCES MEDICO-SOCIALES</b>	
330050659	FAM LES FONTAINES DE MONJOUS	30/06/2022
330791021	EHPAD LA RESIDENCE LA BERGE DU LAC	30/06/2022
330782863	EHPAD RES BTPRMSLES FONTAINESDEMONJOUS	30/06/2022
<b>330781220</b>	<b>CH DE LA HAUTE GIRONDE</b>	
330798497	EHPAD PAUL ARDOUIN	31/12/2022
330782517	EHPAD LES TERRASSES DE BELLEROQUE	31/12/2022
<b>330001488</b>	<b>SAS LES MURIERS</b>	
330786229	EHPAD LES MURIERS	30/06/2022
<b>330004706</b>	<b>SAS MAISON DU PAYS DE RAUZAN</b>	
330791153	EHPAD VILLA PRESENTINE	30/06/2022

<b>330041658</b>	<b>SAS RESIDENCE DU TERTRE</b>	
330035619	EHPAD RESIDENCE DU TERTRE	30/06/2022
<b>330005695</b>	<b>SAS RESIDENCE LA SAVANE</b>	
330798646	EHPAD RESIDENCE LA SAVANE	30/06/2022
<b>330005521</b>	<b>S.A.R.L. LA CLAIRIERE DE BEL AIR</b>	
330798273	EHPAD LA CLAIRIERE DE BEL AIR	30/06/2022
<b>330005828</b>	<b>SAS SAINT REMI -RESIDENCE PAUL CLAUDEL</b>	
330799057	EHPAD RESIDENCE PAUL CLAUDEL	30/06/2022
<b>330057969</b>	<b>EHPAD PUBLIC HUBERT LALANNE</b>	
330786211	EHPAD PUBLIC HUBERT LALANNE	31/12/2022
<b>330000936</b>	<b>M DE R DE ST MACAIRE</b>	
330782608	EHPAD PUBLIC DE ST-MACAIRE	31/12/2022
<b>330005802</b>	<b>SARL CLAIREFONTAINE</b>	
330799032	EHPAD CLAIREFONTAINE	31/12/2022
<b>330005836</b>	<b>SARL CAMBO ENIA</b>	
330799081	EHPAD RESIDENCE DU DUC DE LORGE	31/12/2022
<b>330000977</b>	<b>M RETRAITE ST JACQUES DE COMPOSTELLE</b>	
330782640	EHPAD ST JACQUES DE COMPOSTELLE	31/12/2022
<b>330001041</b>	<b>FONDATION DUBOIS</b>	
330782806	EHPAD FONDATION DUBOIS	31/12/2022
<b>330001017</b>	<b>MAISON PROTESTANTE DE RETRAITE</b>	
330782749	EHPAD RESIDENCE MARIE DURAND	31/12/2022
<b>330005612</b>	<b>S.A LES TERRASSES DE BEAUSEJOUR</b>	
330798471	EHPAD LES TERRASSES DE BEAUSEJOUR	31/12/2022
<b>330006537</b>	<b>SAS EHPAD DU BEQUET</b>	
330802976	EHPAD PARC DU BEQUET	31/12/2022
<b>330804212</b>	<b>APAPABA</b>	
330054503	EHPAD GALLEVENT	31/12/2022
<b>330799768</b>	<b>CCAS DE LACANAU</b>	
330799776	EHPAD LE BOIS DE SEMIGNAN	31/12/2022
<b>330000985</b>	<b>MAISON DE RETRAITE ST DOMINIQUE</b>	
330782707	EHPAD SAINT DOMINIQUE	31/12/2022
<b>330000860</b>	<b>MAISON DE RETRAITE-CASTELNAU DE MEDOC</b>	
330782525	EHPAD MEDULI	31/12/2022
<b>330050899</b>	<b>SAS COLISEE PATRIMOINE GROUP</b>	
330025628	EHPAD RESIDENCE AIME CESAIRE	31/03/2022
330798794	EHPAD LE REPOS MARIN	31/03/2022
330798281	EHPAD LA MAISON DE SAINT AUBIN	31/03/2022
330798224	EHPAD RESIDENCE JEAN MONNET	31/03/2022
330058470	EHPAD RESIDENCE LES DAGUEYS	31/03/2022

330799347	EHPAD RESIDENCE VERMEIL	31/03/2022
330799388	EHPAD LES JARDINS DE CAUDERAN	31/03/2022
330799925	EHPAD LES BOIS DE LANDECOTTE	31/03/2022
330019019	EHPAD LES JARDIN DE JEANNE	31/03/2022
330019308	EHPAD LES TCHANQUES	31/03/2022
330793159	EHPAD LES JARDINS D'ELEONORE	31/03/2022
330786237	EHPAD LE HOME MEDOCAIN	31/03/2022
330786302	EHPAD LE RETOU	31/03/2022

<b>330005570</b>	<b>S.A.R.L. RESIDENCE DE LA HE</b>	
330798356	EHPAD RES. DE LA HE- CLOS BONNARDEL	31/12/2022

<b>060002250</b>	<b>SAS EMERA EXPLOITATIONS</b>	
330012048	EHPAD DOUCEUR DE FRANCE	31/12/2022

<b>330026378</b>	<b>SAS AQUILA LE PARC DES OLIVIERS</b>	
330026428	EHPAD LE PARC DES OLIVIERS	31/12/2022

<b>330001504</b>	<b>SAS RESIDENCE DU CLOS LAFITTE</b>	
330786252	EHPAD RESIDENCE CLOS LAFITTE	31/12/2022

<b>330005471</b>	<b>S.A. LES JARDINS DE CYBELE</b>	
330798208	EHPAD RESIDENCE MEDICIS	31/12/2022

<b>920035987</b>	<b>RESIDENCE BL</b>	
330060021	EHPAD RESIDENCE LA BOETIE	31/12/2022

<b>330005703</b>	<b>RESIDENCE DE PYLA/MER</b>	
330798661	EHPAD RESIDENCE DE PYLA-SUR-MER	31/12/2022

<b>750058331</b>	<b>SAS LA CHENAIE</b>	
330800178	EHPAD LA CHENAIE	31/12/2022

<b>750051906</b>	<b>SAS LE MONT DES LANDES</b>	
330804469	EHPAD LE MONT DES LANDES	31/12/2022

<b>250017399</b>	<b>SOC D'EXPLOITATION HOME SAINT GABRIEL</b>	
330017609	EHPAD KORIAN VILLA LOUISA	31/12/2022
330786278	EHPAD KORIAN VILLA GABRIEL	31/12/2022

<b>310024740</b>	<b>SAS VILLA BONTEMPS</b>	
330799198	EHPAD KORIAN VILLA BONTEMPS	31/12/2022

<b>250015658</b>	<b>SAS MEDOTELS</b>	
330803933	EHPAD KORIAN CLOS SERENA	31/12/2022

<b>330005364</b>	<b>SAS MAISON DE RETRAITE LE CHALET</b>	
330797952	EHPAD LE CHALET	31/12/2022

<b>330056292</b>	<b>CHATEAU LAMOTHE</b>	
330056748	EHPAD LES JARDINS DE LEYSOTTE	31/12/2022

<b>330001249</b>	<b>SAS RESIDENCE LE BOURGAILH</b>	
330783580	EHPAD LE BOURGAILH	31/12/2022

<b>330001249</b>	<b>SAS RESIDENCE LE BOURGAILH</b>	
330798240	EHPAD LA RENAISSANCE	31/12/2022

<b>330005463</b>	<b>SAS LES JARDINS DE LAURENZANNE</b>	
330051988	EHPAD RESIDENCE TALANSSA	31/12/2022
<b>330005265</b>	<b>SAS RIVE DE GARONNE</b>	
330059809	EHPAD VILLA DE VALROSE	31/12/2022
<b>330000878</b>	<b>MAISON DE RETRAITE</b>	
330782533	EHPAD RESID MEDICALISEE JOHN TALBOT	31/12/2022
<b>330000688</b>	<b>MAISON DE RETRAITE TERRE NEGRE</b>	
330781428	EHPAD TERRE-NEGRE	31/12/2022
<b>330006362</b>	<b>SARL LE CLOS ST MARTIN</b>	
330800327	EHPAD LE CLOS SAINT MARTIN	31/12/2022
<b>330000910</b>	<b>EHPAD LE JARDIN DES PROVINCES</b>	
330782574	EHPAD LE JARDIN DES PROVINCES	31/12/2022
<b>330781212</b>	<b>CENTRE HOSPITALIER DE BAZAS</b>	
330792631	EHPAD DU CH DE BAZAS	31/12/2022
<b>330005075</b>	<b>SARL LE CLOS DES ACACIAS</b>	
330791054	EHPAD LE CLOS DES ACACIAS	31/12/2022
<b>330006222</b>	<b>SARL LES CHARMILLES - LIBOURNE</b>	
330800087	EHPAD LES CHARMILLES	31/12/2022
<b>330006339</b>	<b>FONDATION BOCKE</b>	
330052028	EHPAD LE BOIS DES PALOMBES	31/12/2022
330798828	EHPAD MIRAMBEAU	31/12/2022
330799073	EHPAD PAGNEAU	31/12/2022
330802786	EHPAD LE VERGER DU COTEAU	31/12/2022
330803321	EHPAD TROPAYSE	31/12/2022
330796376	EHPAD RESIDENCE D'AQUITAINE	31/12/2022
330026618	EHPAD LES PILETS	31/12/2022
330782780	EHPAD LES FLEURS DE GAMBETTA	31/12/2022
330025149	EHPAD LOUISE MICHEL	31/12/2022
<b>330005638</b>	<b>SA DU SABLA</b>	
330798554	EHPAD LE TEMPS DE VIVRE	31/12/2022
<b>330005745</b>	<b>SARL MAISON RETRAITE DES GRAVES</b>	
330798711	EHPAD DES GRAVES	31/12/2022
<b>330005810</b>	<b>GEMOVIE EHPAD DU BOURG</b>	
330799040	EHPAD DU BOURG	31/12/2022
<b>Année 2023</b>		<b>Date de signature prévisionnelle du CPOM</b>
<b>330021338</b>	<b>ASSOCIATION AUTISME SUD GIRONDE</b>	
330021379	MAS LE SABLA	31/12/2023
<b>330000514</b>	<b>ASSOCIATION EDEA</b>	
330781873	ESAT JEAN JACQUEMART - ARTIGUES	31/12/2023
330022468	ESAT LORIENT - SADIRAC	31/12/2023

330803958	ESAT DU GUA - AMBARES ET LAGRAVE	31/12/2023
330796996	UNITE DE PREPARATION AU CAT	31/12/2023
330781618	IMPRO LE VIEUX MOULIN	31/12/2023
330781097	IMPRO CHATEAU BEL AIR	31/12/2023
330026188	FO Cypressat	31/12/2023
330058066	SAVS rive droite	31/12/2023
330785353	FO FH La Lorette	31/12/2023

<b>330026238</b>	<b>AEIS_ASS. EDUCATIVE D'INSERTION SOCIALE</b>	
330781717	ITEP LE GRAND BARAIL	31/12/2023
330058561	SESSAD GRAND BARAIL	31/12/2023
330780826	ITEP STEHELIN	31/12/2023
330780800	ITEP CHATEAU BREILLAN	31/12/2023
330057613	SESSAD DE L'ITEP STEHELIN	31/12/2023

<b>330790817</b>	<b>ADIAPH</b>	
330785379	ESAT LA FERME DES COTEAUX	31/12/2023
330015058	ESAT DE BASSENS	31/12/2023
330791781	ESAT AGRICOLE FERME DE LA HAUTE LANDE	31/12/2023
330056433	EAM L'AIRIAL DU NID DE L'AGASSE	31/12/2023
330780883	IMP JEAN LE TANNEUR	31/12/2023
330061292	SESSAD JEAN LE TANNEUR	31/12/2023
330781105	IME PIERRE DELMAS	31/12/2023
330062225	SESSAD PIERRE DELMAS	31/12/2023
330781592	IMP BEAULIEU	31/12/2023
330021288	SESSAD BEAULIEU	31/12/2023
330060153	SAMSAH AUTISME SUD GIRONDE	31/12/2023
330058538	FAM LA FERME DES COTEAUX	31/12/2023
330050709	FAM DE CARIGNAN	31/12/2023
330791799	EANM AGRICOLE HAUTE LANDE	31/12/2023
330059916	SAVS LANGON	31/12/2023
330791740	EANM LA FERME DES COTEAUX	31/12/2023
330019498	FOYER JEAN RIVIERE	31/12/2023

<b>330790833</b>	<b>AOGPE</b>	
330012279	SESSAD DU CENTRE AUDITION ET LANGUAGE	31/12/2023
330780990	CENTRE AUDITION ET LANGAGE	31/12/2023

<b>330021098</b>	<b>ASSOCIATION HANDIVILLAGE 33</b>	
330021148	FAM HANDIVILLAGE	31/12/2023

<b>330001108</b>	<b>ASSOCIATION HAPOGYS (ex AGIMC)</b>	
330057142	FAM LES LILAS	31/12/2023
330780891	ETAB SOINS EDUC SPE BIRE-CASSAGNE	31/12/2023
330021668	MAS DE TRESSES	31/12/2023
330804261	SESSAD DE CENON - AGIMC	31/12/2023
330793597	EAM ALICE GIROU	31/12/2023
330791609	FOYER AUTREMENT	31/12/2023

<b>330781196</b>	<b>CHU HOPITAUX DE BORDEAUX</b>	
330782376	CAMSP AUDIOLOGIE DU CHU DE BORDEAUX	31/12/2023
330803859	CAMSP POLYVALENT	31/12/2023

<b>330000506</b>	<b>AGREA</b>	
330781048	ITEP AGREA - CREON	31/12/2023
330780966	ITEP LANGON	31/12/2023
330007451	SESSAD DE FRONTENAC	31/12/2023
330056102	SESSAD DE LANGON	31/12/2023

<b>930019484</b>	<b>LADAPT_LIGUE ADAPT DIMINUE PHYSIQUE TRAVAIL</b>	
330798984	ESAT GAILLAN RICHELIEU	31/12/2023
330057647	SAMSAH ADAPT	31/12/2023
330050758	MAS de l'ADAPT GIRONDE	31/12/2023
<b>910808781</b>	<b>EPNAK (SUPRA)</b>	
330781113	ECOLE RECONVERSION PROFESSIONNELLE	31/12/2023
<b>330781253</b>	<b>CENTRE HOSPITALIER DE LIBOURNE</b>	
330028408	FAM LE BARAIL DES JAIS	31/12/2023
330785114	EHPAD VICTOR SCHOELCHER	31/12/2023
330059965	EHPAD LE BARAIL DES JAIS	31/12/2023
330055799	EHPAD LA BELLE ISLE	31/12/2023
<b>330781261</b>	<b>CH DE SAINTE FOY LA GRANDE</b>	
330792649	EHPAD DU CH DE STE. FOY	31/12/2023
330055922	SSIAD DU CH DE SAINTE FOY LA GRANDE	31/12/2023
<b>330000886</b>	<b>MAISON DE RETRAITE</b>	
330782541	EHPAD PRIMEROSE	31/12/2023
<b>330058397</b>	<b>POLE PUBLIC MEDICO-SOCIAL MONSEGUR</b>	
330792615	EHPAD DE MONSEGUR	31/12/2023
330792466	FAM NEUJON - SITE BOIS ROBIN	31/12/2023
<b>330000944</b>	<b>MAIS RETRAITE CHATEAU GARDERES</b>	
330782616	EHPAD CHATEAU GARDERES	31/12/2023
<b>330000902</b>	<b>MAISON RETR PUB LES BALCONS DE TIVOLI</b>	
330782566	EHPAD LES BALCONS DE TIVOLI	31/12/2023
<b>330789918</b>	<b>UNION DES AVEUGLES DU SUD OUEST UNADEV</b>	
330802141	EHPAD LOUIS BRAILLE	31/12/2023
<b>330781204</b>	<b>CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON</b>	
330796293	EHPAD FONDATION LARRIEU	31/12/2023
<b>330792862</b>	<b>CENTRE DE SOINS DE PODENSAC</b>	
330781766	EHPAD DU CENTRE DE SOINS DE PODENSAC	31/12/2023
<b>330795055</b>	<b>CCAS SAINT SYMPHORIEN</b>	
330018169	EHPAD PUBLIC DE SAINT SYMPHORIEN	31/12/2023
<b>330781196</b>	<b>CHU HOPITAUX DE BORDEAUX</b>	
330793175	EHPAD DU CHU DE BORDEAUX	31/12/2023
330792573	EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE	31/12/2023
<b>330791666</b>	<b>CCAS DE BORDEAUX</b>	
330007543	EHPAD MARYSE BASTIE	31/12/2023
330782855	EHPAD LA CLAIRIERE DE LUSSY	31/12/2023
<b>330000746</b>	<b>MAISON DE RETRAITE</b>	
330781857	EHPAD ESPACE LATOUR DU PIN	31/12/2023
<b>330001447</b>	<b>PETITES SOEURS DES PAUVRES</b>	
330786187	EHPAD MA MAISON	31/12/2023
<b>330005653</b>	<b>SARL LE LAC DE CALOT</b>	
330798588	EHPAD LE LAC DE CALOT	31/12/2023

<b>330005505</b>	<b>SAS LES ERABLES</b>	
330798232	EHPAD LES ERABLES	31/12/2023

<b>330000324</b>	<b>ASS LES AMIS DE L'OEUVRE WALLERSTEIN</b>	
330790031	EHPAD PAUL LOUIS WEILLER	31/12/2023

<b>330000845</b>	<b>FONDATION ESCARRAGUEL</b>	
330782483	EHPAD PUBLIC FONDATION ESCARRAGUEL	31/12/2023

<b>370006488</b>	<b>ASSOCIATION "LES DOYENNES"</b>	
330020629	EHPAD LE DOYENNÉ DE LANGON	31/12/2023
330026279	EHPAD LE PLATANE DU GRAND PARC	31/12/2023

<b>330796236</b>	<b>CCAS DE ST MEDARD EN JALLES</b>	
330017179	EHPAD SIMONE DE BEAUVOIR	31/12/2023

<b>750721334</b>	<b>CROIX ROUGE FRANÇAISE</b>	
330799297	EHPAD HENRY DUNANT	31/12/2023

<b>750005068</b>	<b>MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE</b>	
330786161	EHPAD MGEN ARES	31/12/2023

<b>330026238</b>	<b>ASS. EDUCATIVE D'INSERTION SOCIALE</b>	
330021049	EHPAD LA MEMOIRE DES AILES	31/12/2023

<b>750057291</b>	<b>ASSOCIATION CHEMINS D'ESPERANCE</b>	
330791302	EHPAD LE SABLONAT	31/12/2023
330803669	EHPAD MAISON DE FONTAUDIN	31/12/2023

<b>330056540</b>	<b>UGECAM D'AQUITAINE (CPOM PA)</b>	
330782889	EHPAD LES COTEAUX	31/12/2023

<b>330006313</b>	<b>SAS LES JARDINS D'IROISE DE BLAYE</b>	
330800228	EHPAD LES JARDINS D'IROISE DE BLAYE	31/12/2023

<b>370013708</b>	<b>SARL LES JARDINS D'IROISE DE LIBOURNE</b>	
330791062	EHPAD LES JARDINS D'IROISE DE LIBOURNE	31/12/2023

<b>Année 2024</b>	<b>Date de signature prévisionnelle du CPOM</b>
-------------------	---

<b>330785064</b>	<b>OREAG</b>	
330780867	ITEP SAINT NICOLAS	31/12/2024
330781733	ITEP ALFRED LECOQC	31/12/2024
330781675	ITEP LOUISE LIARD LE PORZ	31/12/2024
330782095	ITEP MACANAN	31/12/2024
330021478	SESSAD de l'ITEP ALFRED LECOQC	31/12/2024
330014739	SESSAD DE L'ITEP MACANAN	31/12/2024
330008129	SESSAD OREAG RIVE GAUCHE	31/12/2024

<b>330007766</b>	<b>ADCPG</b>	
330782277	ESAT Jean Bernard	31/12/2024
330058314	Foyer Jean Bernard	31/12/2024

<b>330790858 INSTITUT DON BOSCO</b>		
330017948	FO Elisabeth Yon - La Miséricorde	31/12/2024
330802711	Centre occupationel de jour AD'APPRO	31/12/2024
330060013	SAVS Don Bosco	31/12/2024
330060179	SAMSAH Don Bosco	31/12/2024
330782046	ESAT Les Ateliers Saint Joseph	31/12/2024
330793233	ESAT Magdeleine de Vimont	31/12/2024
330780958	IME Don Bosco	31/12/2024
330022419	IME Saute Mouton	31/12/2024
330056144	SESSAD Saute Mouton	31/12/2024
330780859	IMP Saint Joseph	31/12/2024
330790858	SESSAD Saint Joseph	31/12/2024
<b>330000464 ASSOCIATION BELLEFONDS</b>		
330057696	SESSAD DE L'ITEP BELLEFONDS	31/12/2024
330780909	ITEP BELLEFONDS	31/12/2024
<b>330001173 ASSOC FOYER RETRAITE DU COMBATTANT</b>		
330783481	EHPAD FOYER DE RETRAITE DU COMBATTANT	31/12/2024
<b>330020769 SARL DU MOULIN DE SAINT LOUBES</b>		
330020819	EHPAD LE MOULIN DE JEANNE	31/12/2024
<b>330001066 FONDATION SAINT- LEONARD</b>		
330782871	EHPAD FONDATION SAINT- LEONARD	31/12/2024
<b>330059924 SAS LES JARDINS DE BELLEVUE</b>		
330019209	EHPAD BELLEVUE	31/12/2024
<b>330006156 SAS LA CHARTREUSE</b>		
330799792	EHPAD LA CHARTREUSE	31/12/2024
<b>330058371 SARL RESIDENCE DE CHAMBERY</b>		
330798612	EHPAD RESIDENCE DE CHAMBERY	31/12/2024
<b>330799453 SAS FAVOLS SANTE</b>		
330799461	EHPAD RESIDENCE ABELIA	31/12/2024
<b>330005893 SARL L'OMBRIERE</b>		
330799230	EHPAD LES JARDINS DE L'OMBRIERE	31/12/2024
<b>840019137 SAS SEDNA</b>		
330799412	EHPAD LA CANOPEE	31/12/2024
<b>330000969 FONDATION ROUX</b>		
330782632	EHPAD FONDATION ROUX	31/12/2024
330781667	FO ESPERANZA	31/12/2024
330803073	FOYER LARIDE	31/12/2024
<b>330001587 ASS.DES JEUNES AMIS DES PERS. AGEES</b>		
330786385	EHPAD CHATEAU VACQUEY	31/12/2024
<b>750721235 FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG</b>		
330786203	EHPAD COS VILLA PIA	31/12/2024
<b>330023789 ASSOCIATION LOGEA</b>		
330057746	EHPAD LA VILLA TCHANQUÉE	31/12/2024

330799404	EHPAD VILLA DES 5 SENTES	31/12/2024
<b>330005737</b>	<b>SARL LES ACACIAS</b>	
330798695	EHPAD RESIDENCE LES ACACIAS	31/12/2024
<b>330791666</b>	<b>CCAS DE BORDEAUX</b>	
330051129	EHPAD LE PETIT TRIANON	31/12/2024
<b>330028259</b>	<b>GCSMS PORTE DU MEDOC</b>	
330790908	SSIAD DU GCSMS PORTE DU MEDOC	31/12/2024
<b>330014408</b>	<b>ASSOCIATION NORD FRONSADAIS D'AIDE</b>	
330014499	SSIAD ANFASIAD	31/12/2024
<b>330027699</b>	<b>ASSOCIATION AGIR A DOMICILE</b>	
330027749	SSIAD AGIR A DOMICILE	31/12/2024
<b>330004912</b>	<b>SYND INTERCOM GESTION ACTIONS SOCIALES</b>	
330791518	SSIAD HAUTS DE GARONNE	31/12/2024

<b>Année 2025</b>	<b>Date de signature prévisionnelle du CPOM</b>
-------------------	---

<b>330056540</b>	<b>UGECAM D'AQUITAINE</b>	
330795345	C.R.P. DE LA TOUR DE GASSIES	31/12/2025
330051798	UROS DE LA TOUR DE GASSIES	31/12/2025

<b>330790791</b>	<b>ADAPEI</b>	
330791864	ESAT LIBOURNAIS-BLAYAIS	31/12/2025
330785387	ESAT BASSIN MEDOC	31/12/2025
330785403	ESAT METROPOLE	31/12/2025
330054545	EAM LE MASCARET	31/12/2025
330020538	FOYER LES GENETS	31/12/2025
330793639	MAS DU LAC VERT	31/12/2025
330794009	MAS LES QUATRE VENTS	31/12/2025
330781642	IME DE LAMOTHE LANDERRON	31/12/2025
330781089	IME TAUSSAT	31/12/2025
330781022	IME DE L'ALOUETTE	31/12/2025
330785338	IME DU MEDOC	31/12/2025
330781683	IME LES TILLEULS	31/12/2025
330043878	SESSAD AUTISME BASSIN D'ARCACHON	31/12/2025
330057951	SESSAD PRO DU BLAYAIS	31/12/2025
330793753	SESSAD DU BLAYAIS	31/12/2025
330058090	SESSAD PRO DU BASSIN D'ARCACHON	31/12/2025
330058041	SESSAD PRO DU MEDOC - IME DU MEDOC	31/12/2025
330043928	SESSAD PRO CUB	31/12/2025
330791716	ESAT LES MASSIOTS	31/12/2025
330021239	IME L'ESTAPE	31/12/2025
330058751	SESSAD L'ESTAPE	31/12/2025
330055419	SAVS DEPARTEMENTAL	31/12/2025
330031709	SAVS DU REOLAIS	31/12/2025
330024589	EAM ST MICHEL DE RIEUFRET	31/12/2025
330020488	CAP DE BORDEAUX	31/12/2025
330032699	STP AUDENGE	31/12/2025
330032558	STP DE BRAUD	31/12/2025

330032459 330032509 330056466	STP METROPOLE (Regroupement de Pessac Alouette, Magellan et Bègles)	31/12/2025
330032749	STP VILLAMBIS	31/12/2025
330057050	STP DE MONGAUZY	31/12/2025
330020439	EANM DE MARTIGNAS	31/12/2025
330798919	FH DU BASSIN D'ARCACHON	31/12/2025
330791807	EANM BOIS JOLY	31/12/2025
330802539	FO LEVITE	31/12/2025
330057290	UH DE BLANQUEFORT	31/12/2025
330802471	UH DE BLAYE	31/12/2025
330798885	LOGEMENT FOYER DE ST DENIS DE PILE	31/12/2025

<b>750721334</b>	<b>CROIX ROUGE FRANÇAISE</b>	
330023508	MAS CROIX ROUGE FRANCAISE	31/12/2025

<b>330785072</b>	<b>ASSOCIATION RENOVATION (SUPRA)</b>	
330008020	SESSAD RIVE GAUCHE	31/12/2025
330781030	ITEP RIVE GAUCHE	31/12/2025
330781055	Dispositif intégré ITEP RIVE DROITE	31/12/2025
330014689	SESSAD EST GIRONDE	31/12/2025
330018888	SESSAD MEDOC	31/12/2025
330031428	SAVS INSERCITE	31/12/2025
330782228	FAM TRIADE	31/12/2025

<b>750832701</b>	<b>SA ORPEA - SIEGE SOCIAL</b>	
330020918	EHPAD LES JARDINS D'OMBELINE	31/12/2025
330029018	EHPAD LA VILLA DES PINS	31/12/2025
330791112	EHPAD L'OASIS	31/12/2025
330798216	EHPAD LES CHARDONS BLEUS	31/12/2025
330797960	EHPAD LES MAGNOLIAS	31/12/2025
330798026	EHPAD LE CLOS D'ALIENOR	31/12/2025

<b>330005620</b>	<b>SARL LA PASTORALE</b>	
330025099	EHPAD RESIDENCE DE BOULIAC	31/12/2025

<b>330005109</b>	<b>SAS HOME LA TOUR</b>	
330792201	EHPAD LE RELAIS DES SENS	31/12/2025

<b>330005927</b>	<b>SARL LA CHENERAIE DE CAUDERAN</b>	
330799263	EHPAD LA CHENERAIE	31/12/2025

<b>750052367</b>	<b>LE VERGER D'ANNA</b>	
330799784	EHPAD RESIDENCE LE VERGER D'ANNA	31/12/2025

<b>330004953</b>	<b>SAS EHPAD MA RESIDENCE</b>	
330791757	EHPAD MA RESIDENCE	31/12/2025

<b>330001058</b>	<b>ASS DU S O VEUVES DE GUERRE</b>	
330782848	EHPAD RESIDENCE BELLE-CROIX	31/12/2025

<b>330001009</b>	<b>ASSOC.BEGLAISE DE BON SECOURS</b>	
330782723	EHPAD BON SECOURS	31/12/2025

<b>330005083</b>	<b>S.A.R.L. CHATEAU LA CURE</b>	
330792177	EHPAD CHATEAU LA CURE	31/12/2025

<b>330001157</b>	<b>UNION MUTUALISTE RES. CHATEAU POMEROL</b>	
330783465	EHPAD CHATEAU POMEROL	31/12/2025

<b>330000894</b>	<b>LE HAMEAU DE LA PELOU</b>	
330782558	EHPAD LE HAMEAU DE LA PELOU	31/12/2025
<b>330005331</b>	<b>S.A.LA RESIDENCE D'AUDENGE</b>	
330797929	EHPAD RESIDENCE D'AUDENGE	31/12/2025
<b>940004088</b>	<b>ADEF RESIDENCES</b>	
330019118	EHPAD LA MAISON DES COTONNIERS	31/12/2025
<b>330056508</b>	<b>SAS LES PARENTELES DE MERIGNAC</b>	
330025198	EHPAD LES PARENTELES	31/12/2025
<b>750057341</b>	<b>EURL LES JARDINS DU MEDOC</b>	
330795352	EHPAD LES JARDINS DU MEDOC	31/12/2025
<b>920028560</b>	<b>FONDATION PARTAGE ET VIE</b>	
330024969	EHPAD L'AROUSINEY	31/12/2025
<b>330795147</b>	<b>C.C.A.S. VILLENAVE D'ORNON</b>	
330798331	EHPAD HOME MARIE CURIE	31/12/2025
<b>330786138</b>	<b>CCAS DE ST SEURIN SUR L'ISLE</b>	
330015728	EHPAD JACQUELINE AURIOL	31/12/2025

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DES  
DEUX-SEVRES 79

R75-2022-05-24-00009

Arrêté portant autorisation d'extension de 3 lits de la  
structure 'Lits Halte Soins Santé' -LHSS - située à  
NIORT 79000 et gérée par l'association l'Escale 23  
rue Pascal à AYTRE 17444

ARRETE du **24** MAI 2022

portant autorisation d'extension de la structure :  
« lits halte soins santé » (LHSS)  
située à Niort (Deux-Sèvres),  
et gérée par l'Association L'Escale  
(23 Rue Pascal, 17444 AYTRE)

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-8 et D312-197 à D. 312-206 relatifs à l'évaluation, et ses articles L. 313-1 à L. 313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles D. 312-176-1 et D. 312-176-2 relatifs aux structures « lits halte soins santé » ;

**VU** la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 61 ;

**VU** la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 61 ;

**VU** le décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des structures dénommées « lits halte soins santé » (LHSS) et « lits d'accueil médicalisés » (LAM) ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de M. Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** le décret n° 2020-1745 du 29 décembre 2020 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des structures dénommées « lits halte soins santé », « lits d'accueil médicalisés » et « appartements de coordination thérapeutique » ;

**VU** l'arrêté du 17 juillet 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant adoption du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028 ;

**VU** le schéma régional de santé du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2023 ;

**VU** la décision du 21 janvier 2022 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

**VU** l'instruction N°DGCS/1B/3A/5C/DSS/1A/DGS/SP2/SP3/2021/120 du 8 juin 2021 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2021 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

**VU** l'arrêté du 26 juin 2009 portant création de « lits halte soins santé » gérés par l'Association La Colline à Niort, de 5 lits ;

**VU** le Traité de fusion entre l'association « La Colline » et l'association « L'Escale » en date du 25/09/2009, portant fusion absorbante de l'association « La Colline » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**VU** la demande transmise le 3 juillet 2021 par l'Association L'Escale, représentée par son Directeur Général en vue de l'extension de 3 lits de la structure « lits halte soins santé » de Niort;

**CONSIDERANT** que le projet répond aux exigences du cahier des charges issues du décret n°2020-1745 du 29 décembre 2020 notamment en termes d'expertise dans la gestion de LHSS et de structuration de la coordination médicale et sociale ;

**CONSIDERANT** que le projet est compatible avec les objectifs du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**CONSIDERANT** qu'il répond aux besoins repérés par le schéma régional de santé ;

**CONSIDERANT** qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

**CONSIDERANT** qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant des dotations mentionnées à l'article L.314-3-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**CONSIDERANT** que l'augmentation de capacité prévue constitue une extension non importante et qu'elle n'a de ce fait pas à être soumise à la procédure d'appel à projet social ou médico-social ;

**CONSIDERANT** que, bien que l'augmentation de capacité prévue constitue une extension importante, elle répond au régime dérogatoire du paragraphe V de l'article D 313-2 du code de l'action sociale et des familles du fait de circonstances locales pour satisfaire aux besoins de santé des publics vulnérables et répond au motif d'intérêt général suivant : prise en charge des publics vulnérables en période épidémique (Covid-19) ;

## A R R E T E

**ARTICLE 1er** : L'autorisation d'extension de la structure « lits halte soins santé » (LHSS) L'escale située, 105 Avenue Saint Jean d'Angely à Niort, sollicitée par l'Association L'Escale, 23 Rue Pascal, 17444 AYTRE, est accordée.

L'extension autorisée est de 3 lits.

La capacité totale autorisée est en conséquence portée à 8 lits halte soins santé.

**ARTICLE 2** : Conformément à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles la 1ère autorisation n'ayant pas encore été renouvelée l'autorisation de la structure reste accordée pour une durée de 15 ans à compter du 26 juin 2009.

Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même code, au moins deux ans avant l'expiration du délai de 15 ans précité.

**ARTICLE 3** : L'autorisation sera réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de quatre ans suivant la notification de la présente décision.

**ARTICLE 4** : Le titulaire de l'autorisation transmet avant la date d'entrée en service de la nouvelle capacité autorisée à l'autorité compétente une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de l'établissement ou du service aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L. 312-1.

**ARTICLE 5** : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente concernée.

**ARTICLE 6** : L'établissement est répertorié dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la façon suivante :

<b>Entité juridique</b>	<b>Entité établissement</b>
N° FINESS : 170791230	N° FINESS : 790017941
N° SIREN : 78134041900212	code catégorie : 180 Lits Halte Soins Santé
Adresse : 23 Rue Pascal, CS, 17444 AYTRE CEDEX	Adresse : 105 Avenue Saint Jean d'Angely, 79000 NIORT
Code statut juridique : 60 Association loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Capacité : 8 lits

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
507	Hébergement médico-social	11	Hébergement complet Internat	840	Personnes sans domicile	8

**ARTICLE 7** : Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, il pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'ARS,
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre des solidarités et de la santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, ou de manière dématérialisée via l'application «Télérecours citoyen» accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).

A Bordeaux le **24 MAI 2022**

  
La Directrice  
de la protection de la santé et de l'autonomie

**Nadia LAPORTE-PHOEUN**



ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DES  
PYRENEES-ATLANTIQUES 64

R75-2022-05-31-00005

Arrêté portant modification de l'agrément de la SARL  
"AMBULANCES BERTHOUMIEU" agréée sous le  
n°64-119 par arrêté préfectoral du 25 février 1996

**Arrêté n°**

Portant modification de l'agrément de la SARL  
« AMBULANCES BERTHOUMIEU »  
agrée sous le n° 64-119 par arrêté préfectoral  
du 25 février 1996

**Le directeur général  
de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le Code de la Santé Publique, notamment les articles L 6311-1 et suivants, L 6312-1 à L 6312-5, R 6312-1 à 6313-7 et R 6312-1 à R 6312-23 ;

**VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

**VU** le décret 2012-1007 du 29 août 2012 relatif à l'agrément nécessaire aux transports sanitaires et à l'autorisation de mise en service de véhicule de transports sanitaires ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020, publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine (DGARS) ;

**VU** l'arrêté du 25 février 1996 portant agrément de la SARL « AMBULANCES BERTHOUMIEU » comme entreprise de transports sanitaires, sous le numéro 64-119 ;

**VU** les arrêtés préfectoraux du 31 juillet 2003 définissant les secteurs de garde, et du 5 février 2004 entérinant le cahier des charges ;

**VU** l'arrêté conjoint du Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine du 6 septembre 2018, portant composition du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la permanence des Soins et des Transports Sanitaires ;

**VU** la décision du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en date du 21 janvier 2022 portant délégation permanente de signature, publiée au recueil des actes administratifs le 21 janvier 2022 (RAA N°R75-2022-012) ;

**VU** l'avenant 1 au protocole d'accord transitoire de rémunération de la garde ambulancière dans les Pyrénées-Atlantiques ;

**VU** le procès-verbal de l'assemblée générale en date du 28 mai 1999 transmis, réunissant

les associés de la société « AMBULANCES BERTHOUMIEU », actant la démission de la fonction de gérant de Monsieur Jean BERTHOUMIEU-LACAZE et la nomination de Madame BERTHOUMIEU-LACAZE Béatrice, épouse de Monsieur LARRIEU DANIEL ;

**VU** le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2008 relatif au changement de dénomination sociale, au transfert du siège social et à la modification de l'objet social de la société « AMBULANCES BERTHOUMIEU » ;

**VU** la demande de modification de l'agrément présentée par la SARL « AMBULANCE BERTHOUMIEU » transmise à l'ARS par mail le 8 décembre 2021 ;

**VU** l'extrait Kbis transmis, à jour du 4 décembre 2021 ;

**Considérant** que le changement de gérance, de siège social et de dénomination de la société « AMBULANCES BERTHOUMIEU » a été porté à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé le 8 décembre 2021 ;

**Considérant** que le personnel, les véhicules sanitaires et les installations matérielles des locaux sont conformes à la réglementation et que l'activité sera poursuivie dans les mêmes conditions ;

**Considérant** qu'il convient de reconnaître, fût-ce a posteriori, le changement de gérance, le transfert de siège social et la modification de la dénomination de la société « AMBULANCES BERTHOUMIEU » en modifiant l'agrément n°64-119 ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'arrêté du 25 février 1996 portant agrément de la SARL « AMBULANCES BERTHOUMIEU » comme entreprise de transports sanitaires, sous le numéro 64-119, est modifié comme suit.

La SARL « AMBULANCES BERTHOUMIEU », agréée comme entreprise de transports sanitaires sous le numéro 64-119, a :

- pour gérante, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1999, Madame BERTHOUMIEU-LACAZE Béatrice Geneviève Andrée ;
- comme siège social, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, le 20, Chemin de la Montjoie, 64800 NAY ;
- comme dénomination sociale, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, « AMBULANCE TAXI BERTHOUMIEU ».

**Article 2** : La SARL « AMBULANCE TAXI BERTHOUMIEU » comprend les véhicules figurant sur la fiche jointe au présent arrêté.

**Article 3** : Les autres dispositions de l'arrêté du 25 février 1996 demeurent inchangées.

**Article 4** : La gérante de l'entreprise est tenue de porter à la connaissance de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine toutes modifications apportées aux éléments constitutifs du dossier.

**Article 5** : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'ARS Nouvelle Aquitaine ;
- d'un recours hiérarchique devant le Ministre des Solidarités et de la Santé ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent, ce dernier pouvant être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6** : Le présent arrêté sera publié au RAA de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le **31 MAI 2022**

p/Le directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Nouvelle-Aquitaine

La Directrice de la Délégation Départementale  
des Pyrénées-Atlantiques

Marie-Isabelle BLANZACO

Pour la Directrice de la délégation  
départementale et par délégation,  
Le Directeur adjoint,



Philippe LAPERLE

# ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2022-05-31-00004

Décision n° 2022-093 du 31 mai 2022 portant  
autorisation de remplacement d'un scanographe,  
délivrée au CH Hôpitaux du Sud Charente

*Décision n° 2022-093*

*portant autorisation de remplacement  
d'un scanographe à utilisation médicale*

*délivrée au centre hospitalier « Hôpitaux du Sud Charente » (16)*

**Le Directeur général de l'Agence  
régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6122-1 à L. 6122-21, et R. 6122-23 à R. 6122-44 relatifs aux autorisations, et son article D. 1432-38 relatif aux missions de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le code de la sécurité sociale,

**VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

**VU** la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

**VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé (URPS) à la nouvelle délimitation des régions,

**VU** l'ordonnance n°2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds,

**VU** l'ordonnance n°2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds, et notamment son article 3 IV relatif à la durée de validité des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds,

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,

**VU** le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

**VU** le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Benoît Elleboode en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,

**VU** l'arrêté du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 12 juillet 2018, portant délimitation des zones du schéma régional de santé de Nouvelle-Aquitaine donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds,

**VU** l'arrêté du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 17 juillet 2018, portant adoption du projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine comprenant le schéma régional de santé (SRS),

**VU** l'arrêté du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 12 août 2021, portant révision du schéma régional de santé (SRS) de Nouvelle-Aquitaine 2018-2023,

**VU** l'arrêté du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 17 décembre 2021, relatif aux bilans quantitatifs de l'offre de soins pour les activités de soins et équipements matériels lourds relevant du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine, et des schémas interrégionaux d'organisation sanitaire des inter-régions Sud-Ouest et Ouest,

**VU** la décision du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 6 mai 2022, portant délégation permanente de signature, publiée le 6 mai 2022 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine (n° R75-2022-078),

**VU** le renouvellement tacite à compter du 19 février 2019, notifié le 5 mars 2018 par le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, de l'autorisation d'exploitation d'un scanographe à utilisation médicale, de classe 3 de marque Siemens type Somatom Emotion 16, accordée au centre hospitalier du Sud-Charente à Barbezieux Saint-Hilaire,

**VU** la demande présentée par le représentant légal du centre hospitalier « Hôpitaux du Sud Charente », route de Saint Bonnet, 16300 Barbezieux Saint-Hilaire, en vue d'obtenir l'autorisation de remplacer l'appareil précité,

**VU** le dossier transmis à l'appui de cette demande,

**CONSIDERANT** que le projet vise au remplacement d'un scanographe à utilisation médicale par un équipement identique à celui installé actuellement,

**CONSIDERANT** que l'appareil prévu pour le remplacement, dans le cadre d'une décision coordonnée au niveau du groupement hospitalier de territoire (GHT) Charente, est un SOMATOM go. All de la marque SIEMENS,

**CONSIDERANT** que la table de cet appareil supporte jusqu'à 307 kg et permet la prise en charge des patients en situation d'obésité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui,

**CONSIDERANT** que les performances de l'équipement permettront des gains d'activité et de prendre en charge les patients en situation d'obésité, apportant une amélioration dans l'accès aux soins de ces derniers,

**CONSIDERANT** que les conditions techniques de fonctionnement restent inchangées (locaux, personnels et permanence des soins),

**CONSIDERANT** que les conditions de stockage et de transmission des images sont sécurisées, et qu'elles permettent télétransmission et télé-expertise,

**CONSIDERANT** que le centre hospitalier est siège d'un service d'accueil des urgences,

**CONSIDERANT** que la demande répond aux besoins de santé de la population identifiés par le schéma régional de santé, et qu'elle est compatible avec les objectifs de ce schéma,

**CONSIDERANT** que, s'agissant du remplacement d'un scanographe à utilisation médicale par un nouvel appareil de ce type, elle est sans incidence sur le bilan quantitatif de l'offre de soins en nombre d'implantations et en nombre d'appareils,

**CONSIDERANT** que le demandeur s'engage à respecter les conditions d'implantation des activités de soins et des équipements matériels lourds ainsi que les conditions techniques de fonctionnement fixées en application des articles L. 6123-1 et L. 6124-1 du code de la santé publique, et à maintenir les autres caractéristiques du projet après l'autorisation ou le renouvellement de celle-ci,

## DECIDE

**ARTICLE 1er :** L'autorisation prévue à l'article L 6122-1 du code de la santé publique est accordée au centre hospitalier « Hôpitaux du Sud Charente », route de Saint Bonnet, 16300 Barbezieux Saint-Hilaire, en vue du remplacement d'un scanographe à utilisation médicale.

n° FINESS entité juridique : 160006037

n° FINESS établissement : 160000303

**ARTICLE 2** - L'autorisation est réputée caduque si l'opération n'a pas fait l'objet d'un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la notification de la présente décision et n'est pas achevée dans un délai de quatre ans après cette notification.

**ARTICLE 3** - La mise en service du nouvel appareil devra être déclarée sans délai au directeur général de l'ARS, conformément aux articles R. 6122-37 et D. 6122-38 du code de la santé publique.

Elle ne pourra intervenir que lorsque les résultats du contrôle effectué par l'Autorité de Sûreté Nucléaire auront montré que l'installation satisfait aux règles de sécurité.

**ARTICLE 4** - La présente décision ne modifie pas la durée de validité de l'autorisation initiale d'exploiter un scanographe à utilisation médicale. En application de l'article 3 IV de l'ordonnance n°2021-583 du 12 mai 2021, cette autorisation initiale vaut jusqu'à l'intervention d'une décision du directeur général de l'ARS sur une nouvelle demande d'autorisation, déposée à compter de l'entrée en vigueur des décrets qui seront pris en application des articles L. 6123-1 et L. 6124-1 du code de la santé publique et au plus tard le 1er juin 2023.

**ARTICLE 5** - Conformément à l'article L. 6122-4 du code de la santé publique, le directeur général de l'ARS peut décider qu'il sera fait une visite de conformité dans les six mois suivant la mise en œuvre des activités de soins ou des structures de soins alternatives à l'hospitalisation ou la mise en service de l'équipement matériel lourd. Dans cette hypothèse, il notifie sa décision au titulaire de l'autorisation dans le mois suivant la réception de la déclaration de commencement d'activité. A défaut de notification dans ce délai, le directeur général de l'ARS est réputé renoncer à diligenter cette visite.

**ARTICLE 6** - La présente autorisation vaut de plein droit autorisation de fonctionner et de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux par application de l'article L.162-21 du code de la sécurité sociale.

**ARTICLE 7** - L'autorisation de remplacement d'appareil est subordonnée à la mise hors service de l'ancien équipement.

**ARTICLE 8** - L'autorisation de remplacement d'un équipement matériel lourd accordée est valable exclusivement pour un appareil dont les caractéristiques et l'implantation sont strictement conformes au projet prévu au dossier. Toute modification portant soit sur l'appareil, soit sur les conditions d'exploitation, sera subordonnée à la délivrance d'une nouvelle décision.

**ARTICLE 9** - Un recours hiérarchique contre cette décision peut être formé dans les deux mois de sa notification, devant le Ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un recours préalable obligatoire au recours contentieux qui peut être formé devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la présente décision. (Ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).

**ARTICLE 10** - La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, conformément à l'article R. 6122-41 du code de la santé publique.

Fait à Bordeaux, le

31 MAI 2022

Le Directeur de l'offre de soins,

Samuel PRATMARTY

DIRECTION INTERREGIONALE DES DOUANES ET  
DROITS INDIRECTS DE BORDEAUX

R75-2022-05-30-00010

2022-05-30\_arrêté de subdelegation\_délegation de  
gestion-CSRH\_Serge PUCCETTI

## ARRETE du 30 mai 2022

Subdélégation de signature du directeur interrégional des douanes  
de Nouvelle-Aquitaine  
- ordonnancement et comptabilité générale de l'Etat - CSRH

Le directeur interrégional des douanes de Nouvelle-Aquitaine,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État modifié par le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier.

Vu la convention de gestion du 15 janvier 2016 mise à jour conclue entre le Chef de service, responsable du BOP central en charge du programme 302 et Monsieur le Directeur interrégional à Bordeaux.

Vu la convention de gestion du 16 octobre 2015 conclue **d'une part** entre la direction des ressources humaines du Secrétariat général des ministères économiques et financiers représentée par le sous-directeur de la gestion des personnels et des parcours professionnels, et le responsable du programme 218 « conduite et pilotage des politiques économiques et financières » représentée par le sous-directeur de la gestion financière et de la maîtrise des risques au Secrétariat général des ministères économiques et financiers, **et d'autre part**, avec la direction générale des douanes et droits indirects représentée par le sous-directeur des ressources humaines, des relations sociales et de l'organisation et la direction interrégionale des douanes de Bordeaux représentée par son directeur.

Vu la convention de délégation de gestion entre les directions des ministères économiques et financiers relative à la gestion des rémunérations des agents en environnement SIRHIUS signée le 22 janvier 2016 ;

### Arrête

**ARTICLE 1 :** Dans le cadre de la délégation de signature instituée par le décret susvisé, subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes, en fonction au sein du Centre de services des ressources humaines (CSRH) :

- M. Philippe REYNAUD, administrateur des douanes et droits indirects, chef du CSRH
- M. Yoann REY, directeur des services douaniers de 2ème classe, adjoint au chef du CSRH
- Mme Florence ADAMIAK, inspectrice principale de 1ère classe, cheffe du département « gestion administrative et paye »
- M. Didier RIEUL, inspecteur régional de 1ère classe, chef du département « exploitation, carrière et spécialisé »

Direction interrégionale des douanes de Nouvelle-Aquitaine  
Service : Secrétariat général interrégional  
1, quai de la douane  
33064 Bordeaux Cedex

- Mme Marion EYSSON, inspectrice régionale de 3ème classe, adjointe de la cheffe du département « gestion administrative et paye »
- M. Maxime SERRES, inspecteur régional de 3ème classe, chef de pôle
- Mme Albane BAUDOUIN, inspectrice, cheffe de pôle
- Mme Cécile BORGHESI, inspectrice, cheffe de pôle
- M. Frédéric DEBRAY, inspecteur, chef de pôle
- Mme Florence ERZEN, inspectrice, cheffe de pôle
- M. Guillaume LAFAYE, inspecteur, chef de pôle
- Mme Véronique LORANS, inspectrice, cheffe de pôle
- Mme Joëlle HOLDERITH, inspectrice, cheffe de pôle
- M. Julien COLOMBET, inspecteur, chef de pôle
- M. Samir AAMARA, inspecteur, Cellule Qualité et Contrôle interne

A l'effet

- de signer tout document relatif aux opérations de recettes et de dépenses relevant des crédits du titre 2 portant sur la paie des personnels des douanes affectés au sein de la direction générale des douanes et droits indirects, et ceux affectés dans les services d'administration centrale des ministères économiques et financiers, ou dans d'autres directions pour lesquels le directeur interrégional des douanes à Bordeaux a reçu délégation ;

- de signer tout document relatif aux dépenses relevant des crédits du titre 2 pré-liquidés hors PSOP dans les limites des missions qui lui ont été confiées.

La signature de ces agents est accréditée auprès du Directeur Régional des Finances Publiques de Nouvelle Aquitaine pour les dépenses PSOP liquidées sur le programme 302 et auprès du Directeur Régional des Finances publiques de Paris pour les dépenses liquidées sur le programme 218.

**ARTICLE 2** – Le présent arrêté abroge l'arrêté du 28 avril 2022 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement et de comptabilité générale de l'État.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Fait le 30 mai 2022

Le directeur interrégional



Serge PUCETTI

# DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2022-05-25-00002

Accès dans l'enseignement supérieur  
Pourcentage minimal de candidats bénéficiaires  
d'une bourse nationale du secondaire  
Pourcentage minimal de candidats issus d'un  
baccalauréat professionnel



**ACCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE NATIONALE  
DU SECONDAIRE  
POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS ISSUS D'UN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**

**Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine**

VU l'article L.612-3 du code de l'éducation,

**ARRÊTE**

**Article premier** : pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs de l'enseignement agricole en formation initiale scolaire, l'accueil d'un pourcentage minimal de candidats bénéficiaires d'une bourse nationale et l'accueil d'un pourcentage minimal de candidats issus d'un baccalauréat professionnel, sont prévus au regard des capacités d'accueil et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de pré-inscription ParcoursSup.

**Article 2** : les pourcentages constituent une indication minimale.

Pour la rentrée 2022, le taux minimal de candidats retenus bénéficiaires d'une bourse nationale du secondaire et le taux minimal de candidats retenus issus d'un baccalauréat professionnel, sont fixés dans l'annexe du présent arrêté.

**Article 3** : le classement des candidats issus de classe terminale professionnelle, dans le cadre de l'expérimentation, est délégué aux établissements qui s'engagent à respecter les critères de classements définis comme suit :

- 1 cohérence du dossier du candidat avec la spécialité demandée
- 2 aptitudes du candidat (résultats scolaires de première et de terminale notamment).

**Article 4** : Les chefs d'établissements d'enseignement agricole de Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Limoges, le 25 mai 2022

Le Directeur Régional de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt,

  
Philippe de GUENIN

**Annexe de l'arrêté du 25 mai 2022, relatif à l'accès dans l'enseignement supérieur -**

**Pourcentages minimaux de candidats issus d'un baccalauréat professionnel  
Pourcentages minimaux de candidats bénéficiaires d'une bourse nationale du secondaire**

UAI	Libellé composante	Commune	Type établissement	Spécialité/intention	Taux boursiers à renseigner	Taux Bacs Pro à renseigner
0160006V	LEGTA Angoulême- L'Oisellerie	La Couronne	Public	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	16	28
0160006V	LEGTA Angoulême- L'Oisellerie	La Couronne	Public	BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie	6	15
0160980D	Lycée Privé Polyvalent Roc Fleuri	Ruffec	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	13	52
0161002C	MFR Education Orientation des Charentes	Cherves-Richemont	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	10	23
0170087C	LEGTA Georges Desclaude	Saintes	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie	20	28
0170087C	LEGTA Georges Desclaude	Saintes	Public	BTS - Agricole - Gestion et maîtrise de l'eau	11	20
0170087C	LEGTA Georges Desclaude	Saintes	Public	BTS - Agricole - Aménagements paysagers	8	40
0170393K	ENILIA ENSMIC	Surrières	Public	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Produits céréaliers	3	8
0170393K	ENILIA ENSMIC	Surrières	Public	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Aliments et processus technologiques	4	10
0170393K	ENILIA ENSMIC	Surrières	Public	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Produits laitiers	5	9
0171428K	Lycée de la mer et du littoral	Bourcefranc-le-Chapus	Public	BTS - Agricole - Aquaculture	7	35
0171428K	Lycée de la mer et du littoral	Bourcefranc-le-Chapus	Public	BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	12	30
0190087S	LEGTA HENRI QUEUILLE	Neuic	Public	BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	9	15
0190087S	LEGTA HENRI QUEUILLE	Neuic	Public	BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	12	27
0190244M	Campus du Végétal du pays de Brive	Voutezac	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie	21	32
0190244M	Campus du Végétal du pays de Brive	Voutezac	Public	BTS - Agricole - Production horticole	5	30
0190244M	Campus du Végétal du pays de Brive	Voutezac	Public	BTS - Agricole - Aménagements paysagers	8	21
0190609J	Ecole Forestière de Meymac	Meymac	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité produit de la filière bois	13	40
0190609J	Ecole Forestière de Meymac	Meymac	Public	BTS - Agricole - Gestion forestière	11	30
0190624A	LEGTA Edgard PISANI de Tulle-Naves	Naves	Public	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	24	37
0190624A	LEGTA Edgard PISANI de Tulle-Naves	Naves	Public	BTS - Agricole - productions animales	18	20
0230030H	LEGTA d'Ahun	Ahun	Public	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	6	28
0230030H	LEGTA d'Ahun	Ahun	Public	BTS - Agricole - Gestion et maîtrise de l'eau	5	20
0230030H	LEGTA d'Ahun	Ahun	Public	BTS - Agricole - Aquaculture	10	31
0240023V	LEGTA DE PERIGUEUX	Coulouneix-Chamiers	Public	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	25	35
0240023V	LEGTA DE PERIGUEUX	Coulouneix-Chamiers	Public	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Aliments et processus technologiques	25	30
0240023V	LEGTA DE PERIGUEUX	Coulouneix-Chamiers	Public	BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	16	30
0241092G	MAISON FAMILIALE RURALE	Périgueux	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	10	28
0241092G	MAISON FAMILIALE RURALE	Périgueux	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson	3	25
0331424U	LEGTA de Bordeaux Blanquefort	Blanquefort	Public	BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie	8	20
0331424U	LEGTA de Bordeaux Blanquefort	Blanquefort	Public	BTS - Agricole - Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques	14	10
0331663A	LEGTA & Forestier de Bazas	Bazas	Public	BTS - Agricole - Gestion forestière	16	23
0331863W	LEGTA de Libourne Montagne	Montagne	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux	16	28
0332262B	ISNAB	Montagne	Public	BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie	7	16
0332262B	ISNAB	Villeneuve-d'Ornon	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux	11	11
0332262B	ISNAB	Villeneuve-d'Ornon	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	7	18
0332262B	ISNAB	Villeneuve-d'Ornon	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Aliments et processus technologiques	8	7
0332262B	ISNAB	Villeneuve-d'Ornon	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Gestion et maîtrise de l'eau	4	10
0332360H	LPA Camille Godard	Blanquefort	Public	BTS - Agricole - Aménagements paysagers	10	18
0332473J	MAISON FAMILIALE RURALE	Vayres	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux	8	34
0332473J	MAISON FAMILIALE RURALE	Vayres	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie	5	16

0400139J	LPA DE MUGRON	Mugron	Public	BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	5	17
0400750Y	LEGTA DE DAX	Oeyreluy	Public	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	15	18
0400750Y	LEGTA DE DAX	Oeyreluy	Public	BTS - Agricole - Agronomie : Productions végétales	5	5
0400750Y	LEGTA DE DAX	Oeyreluy	Public	BTS - Agricole - Gestion et maîtrise de l'eau	7	7
0470019R	LEGTA DE SAINTE LIVRADE	Sainte-Livrade-sur-Lot	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie	23	24
0470019R	LEGTA DE SAINTE LIVRADE	Sainte-Livrade-sur-Lot	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson	4	24
0470019R	LEGTA DE SAINTE LIVRADE	Sainte-Livrade-sur-Lot	Public	BTS - Agricole - Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques	12	20
0470662P	LEGTA Armand FALLIERES Nérac	Nérac	Public	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Aliments et processus technologiques	12	15
0470923P	Lycée professionnel l'oustal	Villeneuve-sur-Lot	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	18	28
0640220S	LEGTA de Pau-Montardon	Montardon	Public	BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	19	48
0640220S	LEGTA de Pau-Montardon	Montardon	Public	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	15	23
0640220S	LEGTA de Pau-Montardon	Montardon	Public	BTS - Agricole - productions animales	23	30
0641535W	Lycée professionnel Agricole Armand DAVID	Hasparrren	Public	BTS - Agricole - Aménagements paysagers	8	47
0641545G	Institut Agricole Secondaire Jean Errecart	Saint-Palais	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Aménagements paysagers	8	20
0641545G	Institut Agricole Secondaire Jean Errecart	Saint-Palais	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques	7	7
0641545G	Institut Agricole Secondaire Jean Errecart	Saint-Palais	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie	16	66
0641545G	Institut Agricole Secondaire Jean Errecart	Saint-Palais	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson	1	14
0641545G	Institut Agricole Secondaire Jean Errecart	Saint-Palais	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	15	26
0641545G	Institut Agricole Secondaire Jean Errecart	Saint-Palais	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Aliments et processus technologiques	18	32
0641547J	Lycée professionnel Agricole Saint Christophe	Saint-Palais	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	11	25
0641547J	Lycée professionnel Agricole Saint Christophe	Saint-Pée-sur-Nouvelle	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	9	24
0790706N	LEGTA - Campus des Sicaudières	Bressuire	Public	BTS - Agricole - Aquaculture	6	23
0790767E	Lycée Horticole - Gaston Chatsac - Niort	Niort	Public	BTS - Production - Bioanalyses et contrôles	7	18
0790768F	LEGTA Jacques Bujault	Melle	Public	BTS - Agricole - Production horticole	8	27
0790768F	LEGTA Jacques Bujault	Melle	Public	BTS - Agricole - productions animales	16	30
0790768F	LEGTA Jacques Bujault	Melle	Public	BTS - Agricole - Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques	10	14
0791005N	MFR SEVREUROPE	Bressuire	Public	BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	13	30
0791005N	MFR SEVREUROPE	Bressuire	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	11	74
0860718N	LEGTA Xavier Bernard - Venours	Bressuire	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	22	77
0860718N	LEGTA Xavier Bernard - Venours	Rouillé	Public	BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	10	40
0860818X	LPA Danielle Mathiron	Thuré	Public	BTS - Agricole - Agronomie : Productions végétales	7	15
0861145C	MFR de Chauvigny	Chauvigny	Public	BTS - Agricole - Aménagements paysagers	8	20
0861408N	Lycée professionnel KYOTO	Politiers	Privé sous contrat d'association	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson	Non applicable	33
0870561J	LEGTA de Limoges les Vaseix	Verneuil-sur-Vienne	Public	BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	12	35
0870561J	LEGTA de Limoges les Vaseix	Verneuil-sur-Vienne	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité biens et services pour l'agriculture	14	19
0870561J	LEGTA de Limoges les Vaseix	Verneuil-sur-Vienne	Public	BTS - Agricole - productions animales	19	21
0870590U	LPA	Magnac-Laval	Public	BTS - Agricole - Sciences et technologies des aliments spécialité Aliments et processus technologiques	8	7
0870671G	LPA de Saint-Yrieix-la-Perche	Saint-Yrieix-la-Perche	Public	BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie	22	25
			Public	BTS - Agricole - génie des équipements agricoles	10	27

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-06-00002

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de Charente



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°6 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente

#### Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés au conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Michel BARRET
- Madame Françoise ROBERT

##### Suppléants :

- Madame Cécile TABOURET
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Madame Anne-Lise GAZEAU
- Monsieur Romane PATENOTRE

##### Suppléantes :

- Madame Claude BILLEROT
- Madame Valérie CABRIDENS

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Madame Valérie PATRIER LAPEYRE
- Monsieur Jean-Marc THOMAS

**Suppléants :**

- Madame Sylvie CHABANAIS
- Monsieur Rui LAVRADAS PEREIRA

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Elodie GOURDAIN

**Suppléant :**

- Monsieur Rémi ROSCIAN

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Madame Fanta DIALLO

**Suppléant :**

- Madame Anne-Marie CHENU

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Xavier TARBEL
- Madame Karine VEILLON

**Suppléants :**

- Monsieur Michel BERNARDIN
- Madame Geneviève FILLIOUX

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Ludovic CHAZAUD
- Madame Stéphanie TARDIEU

**Suppléant :**

- Monsieur Hervé FURLAN
- Monsieur Jean-Antoine TEXIER

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Paul POUX

**Suppléant :**

- Madame Stéphanie LETHEUIL

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Pierre SANTEIX

**Suppléant :**

- Monsieur Boris BELLINOT

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Monsieur Gautier MARCO

**Suppléant :**

- Madame Pascaline BRION

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Éliena PETITJEAN

**Suppléant :**

- Madame Christelle AUPY

#### **4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Madame Marie-Charles BONJEAN
- Madame Danièle MERCIER-BILLOUT
- Monsieur Jean-Philippe NORE
- Madame Sandra PITON

**Suppléants :**

- Monsieur Arnaud AMORY
- Madame Emmanuelle BOISSEAU-DANSAULT
- Madame Domitille CHARPENTIER
- Madame Charlotte DE PILLOT DE COLIGNY

#### **5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région :

- Monsieur Richard GAZAUD
- Madame Delphine LAMOTHE-PELLETIER
- Madame Marion LEGOUPIL
- Monsieur François LOBIT

#### **Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 6 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-01-29-00002

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de  
Charente-Maritime



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°2/ 2022

### portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime

#### Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 1 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés au conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Madame Esther ZDUNEK
- Monsieur Jean-Pierre FRANCHET

##### Suppléants :

- Monsieur Abdoulaye NDIAYE
- Madame Marie-Claire ETIEN

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Monsieur Jean-Jacques RODRIGUES
- Monsieur Antoine JAGUT

##### Suppléants :

- Madame Alexandra BRUNET
- Monsieur Stéphane PARRA

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Madame Christel HAAS
- Monsieur Patrick MATTIAZZO

**Suppléants :**

- Monsieur Nicolas MASSIN
- Madame Christine SEURBIER

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Elisabeth FREBY

**Suppléant :**

- Monsieur Jean-Pierre ESPAGNET

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Herve MYON

**Suppléant :**

- Madame Séverine PRAGOUT

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Jean-Noël BOISNARD
- Madame Monique BONNAMY

**Suppléants :**

- Madame Doris NOCEDAL MORICE
- Madame Florence GIROUDIERE

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Madame Laurence GEOFFROY
- Monsieur Frédéric DUPUY

**Suppléant :**

- Madame Sylvie SPRUYT

-

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Karine GUERIN

**Suppléant :**

- Monsieur Alistair COWAN

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Madame Aline VERBEKE

**Suppléante :**

- Madame Sophie BOUCHER

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Madame Nathalie HOUSSAIS

**Suppléant :**

-

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Catherine LEMASSON LASSEGUE

**Suppléant :**

- Madame Sylvie MARTIN

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Madame Franceline LAVENTURE

- Madame Françoise HENRI

- Madame Marie-Claude BRACHE

- Madame Anne MONGENDRE

**Suppléants :**

- Madame Hélène AUDINET

- Madame Siegfried CHARRIER

- Madame Catherine DAVIET

- Madame Michel CORNUAU

**5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région :

- Madame Aurélie BOURGOIGNON

- Monsieur Christian DELCOURTE

- Madame Ouiza MEZIANE

- Madame Christine PELLETIER

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 29 janvier 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-19-00001

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de Dordogne



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°28 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne

#### Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Jean-Michel ARQUEY
- Madame Christelle SIMARD

##### Suppléants :

- Monsieur Frédéric DOUSSEAU
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Madame Sylvia BOUQUINAUD
- Monsieur Jean-François DIAS

##### Suppléants :

- Monsieur Serge BONNARIC
- Madame Jézabel SIRE

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Jean-Luc DUBOIS
- Madame Nadine THEUERKAUF

**Suppléants :**

- Monsieur Alain LIGONNIERE
- Madame Maryvonne PHILOGOMME

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Eva FLORES

**Suppléant :**

- Madame Madeleine BOYER

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Madame Marie RIGAUD

**Suppléant :**

- Monsieur Alain PETIT

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Madame Marilyn ARNAUD
- Monsieur Antoine BASTIER

**Suppléants :**

- Monsieur François GAILLARD
- Madame Marie-Françoise LEROY

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaires :**

- Madame Annie COLL
- Madame Claire CREVOISIER

**Suppléants :**

- Madame Sandrine LAVOIX
- Monsieur Michel RONGIERAS

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Patricia FAURIE

**Suppléant :**

- Monsieur Laurent SALVIAT

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Lionel COMBEAU

**Suppléant :**

- Monsieur Franck PAPATANASIOS

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- *Siège vacant*

**Suppléant :**

- Monsieur Olivier DECABRAT

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Vincent PEREZ

**Suppléant :**

- Madame Christine LACOUR MAURY

#### **4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Madame Cathia DUGOULET-BARRIERE

- Monsieur Fabien SAJOUS

- Monsieur Guillaume HABENS

- Madame Françoise BERAUD

**Suppléants :**

- Monsieur Hubert DESCHAMPS

- Madame Béatrice LAPORTE

- Madame Cécile PILLOT

- Madame Nadine REGNIER

#### **5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région :

- Madame Hélène MALETERRE

- Monsieur Jean-Louis REYNAL

- Monsieur Matthieu SAJOUS

- Madame Nadine SPETTINAGEL

#### **Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 19 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-28-00010

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de la Corrèze



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°46 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze

#### Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## A R R Ê T E

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Patrick CHAMBON
- Madame Sandrine VERLHAC

##### Suppléants :

- Monsieur Kevin JONCHERE
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Madame Stéphanie BRETIN
- Monsieur Christophe DELPEYROUX

##### Suppléants :

- Monsieur Benoit LACROIX
- Madame Nadine MONZAT

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Madame Sandrine BEYLIE
- Monsieur Pierre BRUNEAU

**Suppléants :**

- Monsieur Laurent BOUTHOUYRIE
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Marie-Laure VAURIE

**Suppléant :**

- Madame Vanessa FELIU

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Jean-Claude CLAVEL

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Christophe CASSAGNE
- Monsieur Amaury COQUARD

**Suppléants :**

- Monsieur Jean-Michel ALBARET
- Monsieur Jérôme HEREIL

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaires :**

- Madame Annick BATUT
- Monsieur Pierre EKK

**Suppléants :**

- Madame Sophie CHABENAT
- Monsieur Gwenn-Aël COLLET

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Evelyne BOUSQUET

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Thomas BLANCHARD

**Suppléant :**

- Madame Anne-Laure ANDRIEU

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- *Siège vacant*

**Suppléant :**

- Monsieur Aymeric CHATEL

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- *Siège vacant*

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Madame Marie-Claude CARLAT

- Monsieur Christophe GILLE

- Monsieur Jean-Baptiste PATIER

- Madame Jessica Kelly PIQUE

**Suppléants :**

- Monsieur Charles-Marie CHEVRE

- Madame Isabelle FIALIP

- *Siège vacant*

- *Siège vacant*

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région :

- Monsieur Jean-Michel CLAUX

- Monsieur Martial COULAUD

- Madame Annie FAUGERAS

- Monsieur Frédéric PATRAT

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 28 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-19-00002

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de la Gironde



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°12 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde

#### Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Madame Karima AMARA
- Madame Véronique LELIBON

##### Suppléants :

- Madame Stéphanie BIROT
- Monsieur Laurent PROTTE

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Madame Christine CHAUVEAU
- Madame Marie-Françoise DELSOL

##### Suppléants :

- Madame Sonia CLAUDE-FEYTIS
- Monsieur Olivier ORILLARD

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Laurent ABRAHAM
- *Siège vacant*

**Suppléants :**

- Monsieur Miguel RAJOY
- Madame Sylvie ROUSSSEAU

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Stéphanie LASTAPIS

**Suppléant :**

- Madame Sandrine AMRI

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Madame Nathalie GAILLARD-BIENFAIT

**Suppléant :**

- Monsieur Michael BRUNEL

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Michel CAMPAGNARI
- Monsieur Damien GABORIEAU

**Suppléants :**

- Monsieur Éric FORENS
- Monsieur Éric SOUMAILLE

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaires :**

- Madame Véronique BEAL
- Monsieur Terence ROBERT

**Suppléants :**

- Madame Cécile DESPONS
- Monsieur Jacques FEUILLERAT

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Sophie PASQUET

**Suppléant :**

- Monsieur Antonio BORRACHERO

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Olivier MONS

**Suppléant :**

- Madame Aicha SANGARE

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Madame Christiane MOULS

**Suppléant :**

- Monsieur Aymeric CHATEL

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Astrid CHAMBARAUD

**Suppléant :**

- Madame Isabelle ADAM

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Jean-Luc BANABERA
- Madame Marie-Alix DARMENDRAIL
- Monsieur François-Xavier LEURET
- Madame Eva SANZ FABREGAT

**Suppléants :**

- Monsieur Jérôme BETRACQ
- Madame Audrey MARRET
- Madame Claire PIECHAUD
- Madame Maria ZEI

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région :

- Madame Nadège COURONNE
- Madame Christine DUTRIEUX
- Monsieur Marik FETOUH
- Madame Marie-Françoise RAYBAUD

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 19 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-28-00011

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de la  
Haute-Vienne



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°31 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne

#### Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## A R R Ê T E

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Madame Marie-Anne NATUREL
- Madame Anne-Marie SILLONNET

##### Suppléants :

- *Siège vacant*
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Monsieur Mostafa LEMSAQ
- Monsieur Pierre-Henry MERPILLAT

##### Suppléants :

- Monsieur Laurent COURTOIS
- Monsieur Jean-Marc PLAZIAT

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Madame Catherine BROUSSAUD
- *Siège vacant*

**Suppléants :**

- Madame Shiva HOMAYOUN
- Monsieur Romuald SAZERAT

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Olivier-David DHAISNE

**Suppléant :**

- Monsieur Didier BIALOUX

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Damien STEICHEN

**Suppléant :**

- Madame Nathalie STALENS

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Thierry DEBOURG
- Madame Samia RIFFAUD

**Suppléants :**

- Madame Anne ORTEGA
- Madame Sylvie PELGRIMS

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaires :**

- Madame Juliette DEXET
- Monsieur Jean-François LANDRON

**Suppléants :**

- Monsieur Géraud CLARY
- Monsieur Romain PELTIER

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Christian NAVARRE

**Suppléant :**

- Monsieur Alain RAVANNE

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Alain GUILLOUT

**Suppléant :**

- Monsieur Stéphane HEUSSLEIN

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Madame Luana TIMOFTE

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Olivier CHABAUDIE

**Suppléant :**

- Madame Sandrine OSTORERO

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Thierry MERCIER

- Monsieur Bertrand PATAUD

- Madame Séverine ROGER

- Madame Fabienne VENTEAU

**Suppléants :**

- Madame Corinne BROSSARD

- Madame Véronique DELAYGUE

- Madame Catherine PATUREAU MIRAND

- Madame Séverine PINEAU

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région:

- Monsieur Jean-Marie FARGES

- Monsieur Patrick SAPIN

- Monsieur Samuel BERHAULT

- Madame Hélène DOUCET

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 28 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-06-00004

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de la Vienne



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°4 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne

**Le ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## A R R Ê T E

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne ;

#### **1° En tant que Représentants des assurés sociaux :**

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### **Titulaires :**

- Monsieur Alexandre MILLET
- Madame Sophia TURQUOIS

##### **Suppléants :**

- Madame Nathalie FAZILLEAU
- Madame Virginie MENAGE

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### **Titulaires :**

- Monsieur Alain BARREAU
- Madame Sabine SIMONNET

##### **Suppléants :**

- Madame Stéphanie DAIGNE
- Madame Isabelle TOURRAIS

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### **Titulaires :**

- Madame Charline CESVRE
- Monsieur Jacquelin COURTOIS

**Suppléants :**

- Madame Catherine NEVEUX
- Monsieur Christophe RABUSSIER

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Valérie PHILIPPI

**Suppléant :**

- Monsieur Jean-Christophe BALLAI

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Madame Sylvie WEILL

**Suppléant :**

- Monsieur Rémy MERCIER

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Christophe INGRAND
- Madame Hélène PASGRIMAUD

Suppléants :

- Madame Océane PEYROTTE
- Madame Muriel SAOUD

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Jérôme BOUHET
- Monsieur Omar MBAYE

**Suppléant :**

- Madame Lore CHATILLON
- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Sylvie STADELMANN

**Suppléant :**

- Monsieur Vincent MOINEAUD

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Laurent MORILLON

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Monsieur Gilles DOUTEAU

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Pierre RIGHINI

**Suppléant :**

- Madame Barbara FOUCRET

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Madame Aïda BEN JAAFAR
- Madame Sophie BOUILLEAU
- Monsieur Gilles GUICHETEAU
- Monsieur Franck LEBault

**Suppléants :**

- Monsieur Charles-Edouard BRAMAUD DU BOUCHERON
- Madame Nathalie IMBERT
- Monsieur Christophe OLIVIERO
- *Siège vacant*

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation du préfet de région :

- Monsieur Ali Saïd AMIR
- Monsieur Sylvain CARIOU
- Madame Claire MAGORD
- Monsieur Nicolas XUEREb

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 6 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-19-00004

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF de Lot-Et-Garonne



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°16 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Lot et Garonne

**Le ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Lot et Garonne ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Patrick LASSARRADE
- Monsieur Emmanuel LOPEZ

##### Suppléants :

- Monsieur Romain AMIOT
- Madame Maryse LAGARDE

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Monsieur Jean-Marie ERNOUF
- Madame Béatrice LAVIT

##### Suppléants :

- Madame Laetitia BARADAT CALBET
- Monsieur Thomas LAPORTE

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Madame Christine BONADIO-BILLIERES
- Monsieur Sébastien JAMMET

**Suppléants :**

- Monsieur Christophe BRUAUX
- Madame Nathalie EL ASSAOUI

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Laurence RICAUD

**Suppléant :**

- Monsieur Yvon HERRERO

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Marc NORAZ

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Madame Audrey SIMONOT
- Monsieur David TOMAS-BOULET

**Suppléants :**

- Madame Christine SLAWINSKI
- Monsieur Nicolas BOULANGER

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- *Siège vacant*

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Juliette PORTO

**Suppléant :**

- Monsieur Pascal CLERC

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Jean-Philippe BIGGERSTAFF

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Monsieur Lucien DUBOEUF

**Suppléant :**

- Monsieur Arnaud LONGA

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Michel SURE

**Suppléant :**

- Monsieur Daniel MARTIN

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Monsieur David BRUGIDOU
- Madame Nathalie GARCIA-IZQUIERDO
- Madame Paulette LABADIE
- Monsieur Arnaud PERONNE

**Suppléants :**

- Madame Nadège DELBOS
- Madame Marie-Laure HOLTZSCHERER
- *Siège vacant*
- *Siège vacant*

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région :

- Madame Fatima GOUNÉ
- Madame Virginie LE CORRE-STEINBACH
- Monsieur Sylvain PINEAU
- Madame Pascale SEQUIER

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 19 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-06-00003

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF des Deux-Sèvres



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°3 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres

#### Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R.121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Madame Sandrine FOURNIER
- Monsieur Cyril LIEVRE

##### Suppléants :

- Madame Florence BROSSARD
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Madame Patricia CHARTIER
- Madame Fabienne CHEVREAU

##### Suppléants :

- Madame Jocelyne BAUSSANT
- Madame Jocelyne CHARRON

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Franck ANDRE
- Madame Aude SPIESSER

**Suppléants :**

- Monsieur Bruno DEFONTAINE
- Madame Catherine LAURENT

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Eve BOUREAU

**Suppléant :**

- Monsieur Michel DORLET

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Philippe MOUTON

**Suppléant :**

- Madame Anne-Marie BOUYER

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Madame Pauline BOULEAU
- Monsieur Géraud DE QUATREBARBES

**Suppléants :**

- Monsieur Bruno HERBOUT
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Cyril EPRINCHARD
- Madame Fabienne PASQUIER

**Suppléant :**

- Monsieur Thierry PICAUD
- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Éric MERCERON

**Suppléant :**

- Monsieur Jacky GARNIER

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Mikael BOADY

**Suppléant :**

- Monsieur Guillaume MOREAU

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Madame Nadia PESSEREAU

**Suppléant :**

- Madame Nathalie HOUSSAIS

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Jean-Claude ROY

**Suppléant :**

- Madame Anne BAUDOUIN

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Madame Gislaine BARRET
- Madame Gaëlle HIPEAU
- Monsieur Christophe LESSORE DE SAINTE FOY
- Monsieur François VIALA

**Suppléants :**

- Madame Céline PAPIN
- *Siège vacant*
- *Siège vacant*
- *Siège vacant*

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation du préfet de région :

- Madame Agnès BAUMARD
- Monsieur Olivier DELACROIX
- Madame Chantal RIVAULT
- *Siège vacant*

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 6 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-19-00003

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF des Landes



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°9 / 2022

### portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Landes

#### Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R.121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Landes ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Bernard DESGRE
- Madame Brigitte DUSSARRAT

##### Suppléants :

- Monsieur Bruno LASSERRE
- Monsieur Daniel TORRES FORTE

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### Titulaires :

- Monsieur Gérald ALBANO
- Monsieur Adeline HASLINGER

##### Suppléants :

- Monsieur Gilles DESCAT
- Madame Solange GASTENEGUY

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### Titulaires :

- Monsieur Frédéric DENIS
- Monsieur Patrick HERRERO

**Suppléants :**

- Madame Florence GAMALEYA
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Madame Magali GOURVENEK

**Suppléant :**

- Madame Pascale LAFFONT

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Madame Patricia JOUAN

**Suppléant :**

- Monsieur Jean-Marc GOURGUES

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Madame Sophie DARSAUT
- Monsieur Stéphane DESRAUX

**Suppléants :**

- Monsieur Frédéric PETITTEVILLE
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Madame Céline BEYRIE
- Madame Fabienne DUMUR CABADO

**Suppléant :**

- *Siège vacant*
- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Pierre FOIX

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Monsieur Éric CADOT

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Madame Myriam GODEAU

**Suppléant :**

- Madame Sandrine ROUZAU HEBRARD

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Nathalie DEJEAN

**Suppléant :**

- Monsieur Sébastien ETCHEBARNE

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

**Titulaires :**

- Monsieur Alexandre ARRIEU
- Madame Cathy CURCULOSSE
- Madame Agnès COUVREUX
- Monsieur Peter PAUPARDIN

**Suppléants :**

- Monsieur Jean-Marc CASTAING
- Madame Laurence DARRIBEAU
- Monsieur Julien FERNANDEZ
- Madame Hélène MARVIER

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

Sur désignation de la Préfète de région :

- Madame Véronique DUBERNAT TARRADE
- Monsieur Axel FRANK
- Madame Dominique PROST A PETIT
- Madame Anne SERRE

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 19 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de  
Bordeaux

R75-2022-03-10-00014

Arrêté portant nomination de la composition du  
conseil d'administration de la CAF des  
Pyrénées-Atlantiques



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRETE n°5 / 2022

### portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R.121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques ;

#### 1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

##### **Titulaires** :

- Monsieur Patrick DUPLECH
- Madame Christine HOARAU

##### **Suppléants** :

- Monsieur Michel LARQUIER
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

##### **Titulaires** :

- Madame Myriam CANNONE
- Monsieur Thierry PIROLLEY

##### **Suppléants** :

- Monsieur Yannick HERVOUET
- Madame Emmanuelle AUBIN

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

##### **Titulaires** :

- Monsieur Christian CLOS
- Monsieur Franck PHELIPOT

**Suppléants :**

- Madame Odette COQUEREL
- Madame Marie-Chantale MAREMMANI

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Jean-Marc CAMET

**Suppléant :**

- Madame Nathalie YRIARTE

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

**Titulaire :**

- Monsieur Jean-Daniel CORBY

**Suppléant :**

- Monsieur Thomas HUERGA

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- Madame Fabienne BASCOU
- *Siège vacant*

**Suppléants :**

- Monsieur Thierry LESUR
- Madame Claire NUNES

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- Madame Séverine DUPRAT HAJJI
- Madame Virginie DA SILVA

**Suppléant :**

- Madame Bénédicte DUPORT
- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Monsieur Pierre-Alexandre MORISOT

**Suppléant :**

- Monsieur Frédéric MINVIELLE

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

**Titulaire :**

- *Siège vacant*

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

**Titulaire :**

- Monsieur Sylvain FEVRE

**Suppléant :**

- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

**Titulaire :**

- Madame Chantal DOUMENJOU

**Suppléant :**

- Monsieur Cédric LAFOURCADE

**4° En tant que Autres Représentants**

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) :

**Titulaires :**

- Madame Séverine BARBIER
- Madame Christine CHASSAIGNE
- Madame Florence DEVERT
- Monsieur Ludovic HELLIOT

**Suppléants :**

- Madame Monique DE MIOLLIS
- Madame Stéphanie HUGONNIER
- Madame Virginie LAIB
- Madame Pascale OUSTRAIN

**5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme**

**Sur désignation du préfet de région :**

- Monsieur Michel LARIVIERE
- Madame Martine LEMBEZAT
- Madame Marie-José LONDAIZ
- Madame Axelle MINVILLE

**Article 2**

Le chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 10 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation,

Le Chef de l'antenne de Bordeaux  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit  
des organismes de sécurité sociale



**Hubert VERDIER**